

# La mutation est en marche: l'exemple de la ville de Tours

En Indre-et-Loire, l'agglomération tourangelle renouvelle son patrimoine végétal en élargissant la palette des solutions possibles. Manque de place? Les grimpantes conquièrent l'espace. Gazon moribond? Certains couvre-sols se développent là où il n'a pas sa place...



Des végétaux comme *Acorus 'Ogon'* et *Hosta* (ci-dessus), ou *Liriope* (ci-dessous) sont utilisés en couvre-sol sur des espaces où l'engazonnement ne s'avère pas adapté.



*Koeleruteria paniculata*, arbre repère sur un angle de rue.

PHOTOS: VILLE DE TOURS

utilisées on peut citer *Epimedium x perralchicum* 'Fröhnleiten', *Aegopodium podagraria* 'Variegatum', *Acorus 'Ogon'*, *Hosta fortunei* 'Aureomarginata', *Liriope muscari*, *Hedera 'Algerian Bellecour'*, *Geranium 'Johnson's Blue'*.

## Arbres repères versus alignements

Plutôt que de se priver totalement de la présence d'arbres dans des rues où il n'était pas possible d'installer un alignement continu, le parti a été pris de proposer dans certains lieux la plantation d'un arbre repère ou d'un petit groupe d'arbres. Le choix s'est porté sur des essences peu courantes en alignement à Tours comme *Celtis australis* ou *Celtis occidentalis*, *Quercus ilex*, *Koeleruteria paniculata*, *Cladastris lutea* ou encore *Prunus incisa* 'Yae Shidare Fujizakura'.

## Des pivoines pour l'image de la ville jumelée

La ville est jumelée avec Luoyang, en Chine, berceau mondial des pivoines, qui a alimenté la création variétale dans ce domaine depuis plusieurs siècles en Europe et en Amérique. En 2008 et 2009, la direction des parcs et jardins a mis en place un partenariat destiné à valoriser cette richesse. Il a permis de réaliser des échanges sur les techniques de production et d'entretien, puis d'enrichir la collection de pivoines herbacées et arbustives avec plus d'une centaine de nouvelles variétés qui sont venues s'ajouter à la centaine déjà présentes auparavant. Elles sont particulièrement avantageuses pour leur floraison de début de printemps, spectaculaire dans le cadre d'une utilisation de masse.



Pivoines herbacées plantées en mélange au parc de la Grenouillère.

## Une vaste grille de décision

Les nouvelles espèces ou variétés qui sont introduites dans les parcs et jardins de Tours font l'objet d'une réflexion qui tient compte à la fois de critères esthétiques et paysagers. Mais le contexte pédoclimatique est également considéré - le climat est de type atlantique avec des influences continentales qui entraînent notamment des périodes de sécheresse en avril et en octobre -, ainsi que les aspects phytosociologiques - comportement des plantes en association les unes avec les autres - et bien sûr les contraintes de gestion - réduction de l'usage des traitements chimiques, rationalisation des arrosages... Avant de développer l'usage d'une nouvelle plante sur une large échelle, des tests sont réalisés sur quelques sites pour bien évaluer son comportement en conditions réelles. Comment s'effectue l'approvisionnement? « Nous produisons en interne la totalité de nos annuelles, bisannuelles et chrysanthèmes et nous achetons 100 % de nos arbres et arbustes. En ce qui concerne les graminées et les vivaces, nous achetons environ 80 % et nous produisons le reste, principalement les nouvelles espèces que nous souhaitons tester. » ■



Des plantes grimpantes, comme cette glycine (ci-dessus) et cette bignone (ci-contre), sont installées sur des supports pour aménager des espaces où la plantation d'arbres n'est pas possible.



Comme cela a été évoqué en introduction, la diversification de la gamme végétale utilisée par les collectivités territoriales est à mettre en relation avec de multiples objectifs d'ordre esthétique, économique, urbanistique et environnemental. L'exemple de la ville de Tours présenté dans le cadre de la journée technique organisée par Plante&Cité le 25 septembre 2012 sur le thème « Choix des gammes végétales » permet d'illustrer concrètement ces évolutions.

## Renouveler le patrimoine existant et enrichir les nouveaux aménagements

Le patrimoine végétal de la ville de Tours s'articule autour de trois grandes composantes: de grands alignements d'arbres, principalement

installés sur les boulevards et les quais; des arbres et des arbustes dans les jardins historiques; une gamme plus large de végétaux dans les squares et jardins des nouveaux quartiers créés dès les années 1970, au nord puis au sud de la ville. L'agglomération s'est en effet construite historiquement entre le Cher et la Loire, puis s'est étendue au-delà, sur des zones inondables remblayées. À partir des années 1995, les élus ont souhaité mettre en place un programme global d'embellissement qui a conduit à développer largement le fleurissement - à base d'annuelles et de bisannuelles, plus plus récemment en utilisant également les vivaces et les graminées - mais aussi à proposer une gamme variée de végétaux pérennes pour renouveler le patrimoine existant et enrichir les nouveaux aménagements. « Le travail a été réalisé en développant une dizaine de thèmes qui sont déclinés à plusieurs reprises sur le territoire, en tenant compte

du contexte de plantation et de l'attente des usagers: plantes grimpantes et structures, rosiers et vivaces, couvre-sols et associations, arbres et arbustes fleuris, formes et feuillages décoratifs, travail sur les hauteurs, arbres repères, remise en valeur de végétaux, graminées, pivoines », explique Christine Chasseguet, directrice du service des parcs et jardins.

## Plantes grimpantes et structures pour conquérir l'espace

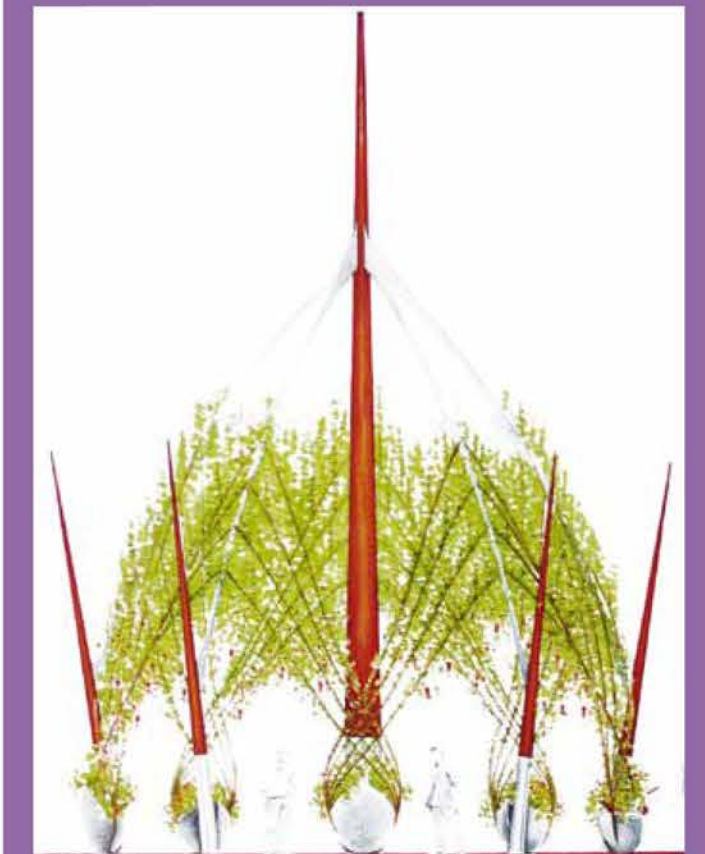
La structure urbaine du centre historique ne permet pas de planter partout des végétaux de grande taille. Ils sont pourtant intéressants pour structurer l'espace et apporter une troisième dimension aux jardins. Utilisation de plantes grimpantes, sur mâts, arceaux ou pergolas, a été fortement développée pour concilier le manque

de place et cet objectif paysager. Les espèces utilisées sont variées: rosiers (*Rosa 'Banksiae'*, *Rosa 'Pink Cloud'*, *Rosa 'Mermaid'*, *Rosa 'Mme Alfred Carrière'*), glycines (*Wisteria sinensis*), clématites (*Clematis armandii*), faux jasmains (*Trachelospermum jasminoides*), vigne (*Vitis coignetiae*), chèvrefeuille du Japon (*Lonicera japonica*).

## Couvre-sols et associations en complément des gazons

La mise en place de couvre-sols en association a été développée partout où l'installation d'une strate gazonnée ne donnait pas satisfaction, soit parce que située trop à l'ombre, soit parce que difficile d'accès pour son entretien. Cette stratégie s'avère très intéressante pour les pieds des arbres, les talus, les terre-pleins centraux sur les voiries. En outre, elle permet d'éviter le piétinement de ces surfaces. Parmi les espèces les plus

## Le mobilier urbain ouvre la ville au végétal



Pour son « arbre à palabres », Françoise Persouyre s'est inspirée des places du Sud où les arbres créent une voûte, une ambiance propice à la rencontre et à la flânerie. DESSIN: FRANÇOISE PERSOUYRE

Françoise Persouyre est plasticienne de l'environnement architectural, designer de mobilier urbain et formatrice pour les collectivités territoriales. Outre une ligne de mobilier urbain, la ligne Flore, qu'elle a conçue pour l'éditeur GHM et qui s'inspire du végétal dans ses formes, elle a également réfléchi à la création de supports de végétalisation originaux qui permettent de diversifier l'approche du végétal en ville. Des supports pérennes, esthétiques aussi bien lorsqu'ils sont nus que lorsqu'ils sont couverts de

## Ce support possède des qualités structurelles propres, à même d'en faire un point de repère majeur

minérale de la ville de Toulouse, sur laquelle les plantations en pleine terre ne sont pas envisageables. Là encore, Françoise Persouyre a imaginé un support qui possède des qualités structurelles propres, à même d'en faire un point de repère majeur sur le site, de jour comme de nuit, grâce à un système d'éclairage. Elle s'est inspirée des places du Sud où les arbres créent une voûte, une ambiance propice à la rencontre et à la flânerie. Ce kiosque végétal ou « arbre à palabres » se compose d'un mât central en bois lamellé collé d'une hauteur de 14 m et

de cinq mâts périphériques de 7 m associé à des contenants qui peuvent accueillir des plantes grimpantes ou des végétaux faciles à conduire tels que des saules, des *Volubilis*, ipomées, capucines, houblons, vignes ou glycines. Dans l'espace délimité par cette structure, des banquettes peuvent être installées ainsi que des fontaines à boire ou des brumisateurs.